

## VILLE DE PINCOURT

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Pincourt, tenue au lieu ordinaire des séances dudit conseil, **le mardi 11 juin 2019**, à 19 h, selon la loi et à laquelle sont présents :

Présidée par Monsieur le maire Yvan Cardinal

Mesdames les conseillères Denise Bergeron, Diane Boyer et Claudine Girouard-Morel, messieurs les conseillers Alexandre Wolford, Sam Ierfino et René Lecavalier

Était aussi présent : Monsieur Michel Perrier, directeur général et madame Danielle Carbonneau, assistante-greffière

2019-06-175 SUJET : OUVERTURE DE LA SÉANCE DU MOIS DE JUIN 2019 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 19 h 00, d'ouvrir la séance ordinaire du mois de juin 2019 et d'adopter l'ordre du jour de ladite séance.

### PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC

La période de parole au public a débuté à 19 h 00 et s'est terminée à 19 h 10.

### Rapport du maire concernant les faits saillants du rapport financier et du rapport des auditeurs pour l'exercice financier 2018

2019-06-176 SUJET : DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2019 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 MAI 2019 ET ADOPTION DESDITS PROCÈS-VERBAUX

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accorder une dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2019 et de la séance extraordinaire du 24 mai 2019 copies desdits procès-verbaux ayant été transmises à tous les membres du conseil en conformité avec l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*.

D'approuver lesdits procès-verbaux.

2019-06-177 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES PERSONNES ENGAGÉES

Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître le dépôt, par le directeur général, de la liste des mouvements de personnel pour le mois de mai 2019 conformément à l'article 5.1 alinéa 2) du Règlement numéro 838. (Liste numéro MP-2019-06)

## VILLE DE PINCOURT

- 2019-06-178 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE MAI 2019
- 
- Considérant l'autorisation accordée au directeur général en vertu de l'article 5.1 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt de la liste des transferts budgétaires autorisés par le directeur général pour le mois de mai 2019 conformément à l'article 5.1 alinéa i) du Règlement numéro 838.
- 2019-06-179 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 2019-04-096 - AUTORISATION DE DÉPENSE – INSCRIPTION AUX ASSISES ANNUELLES 2019 DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC
- 
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De modifier « *l'inscription de quatre (4) délégués* » par « *l'inscription de cinq (5) délégués* ».
- De modifier « *Qu'une dépense de 6 217,10 \$, toutes taxes incluses* » par « *Qu'une dépense de 8 364,72 \$, toutes taxes incluses* ».
- 2019-06-180 SUJET : DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LE FONDS « RÉSERVE PARCS, TERRAINS DE JEUX ET STATIONNEMENTS » - OCTROI D'UN MANDAT POUR LA MODIFICATION DU MODULE DE JEUX INTÉRIEUR AU FAUBOURG DE L'ÎLE
- 
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le directeur général, monsieur Michel Perrier, à octroyer un mandat pour la modification du module de jeux intérieur au Faubourg de l'Île, auprès de « *Construction Ghislain Lavallée inc.* », suivant recherche de prix, pour la somme de 26 423,05 \$, toutes taxes incluses.
- Que cette dépense en immobilisation financée par le fonds « Réserve parcs, terrains de jeux et stationnements » soit imputée au poste comptable 22.700.40.048.
- 2019-06-181 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA LETTRE D'ENTENTE 2019-02 À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE PINCOURT ET LE SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉ (ES) DE LA VILLE DE PINCOURT (CSN)
- 
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, la lettre d'entente 2019-02 à intervenir entre la Ville de Pincourt et le Syndicat National des employé (es) de la Ville de Pincourt (CSN).

## VILLE DE PINCOURT

- 2019-06-182 SUJET : DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES
- Considérant les autorisations accordées à la trésorière en vertu de l'article 5.2 du Règlement numéro 838 – Règlement de délégation de compétences à certains fonctionnaires municipaux, il est
- PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt, par la trésorière, de la liste des dépenses payées du mois de mai 2019 conformément à l'article 6 paragraphe c) du Règlement numéro 838.
- 2019-06-183 SUJET : DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DES AUDITEURS DE LA VILLE DE PINCOURT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt du rapport financier et du rapport des auditeurs de la Ville de Pincourt pour l'exercice financier 2018.
- 2019-06-184 SUJET : DÉPÔT DES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET DU RAPPORT DES AUDITEURS SUR LES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX COÛTS AFFÉRENTS AUX OUVRAGES COMMUNS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- De reconnaître le dépôt des informations financières et du rapport des auditeurs sur les renseignements relatifs aux ouvrages communs d'assainissement des eaux usées pour l'exercice financier 2018, tel que préparé par la firme MBBA, S.E.N.C.R.L.
- 2019-06-185 SUJET : PAIEMENTS MENSUELS – INFRASTRUCTURES – JUIN 2019
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- A) Paiement à effectuer à « *Comeau Experts-Conseils (Shellex)* »  
Pour le projet de reconstruction du chemin Duhamel, la somme de 9 291,42 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 17 pour les travaux de services professionnels au 30 avril 2019.  
Que cette dépense financée par le Règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.
- B) Paiement à effectuer à « *JFLA* »  
Pour le projet de construction du chalet de la piscine municipale de Pincourt, la somme de 2 612,23 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 4 pour les travaux exécutés jusqu'au 30 avril 2019.  
Que cette dépense financée par le surplus non réservé soit imputée au poste comptable 22.700.20.034.

## VILLE DE PINCOURT

C) Paiement à effectuer à « *Les Services exp inc.* »

Pour le projet de construction d'un chalet pour la piscine municipale, la somme de 5 691,26 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 2 pour les travaux de services professionnels au 22 mai 2019.

Que cette dépense financée par le surplus réservé soit imputée au poste budgétaire 02.401.00.418.

D) Paiement à effectuer à « *Laboratoire GS inc.* »

Pour le projet de construction d'une nouvelle rue et la réfection d'une piste cyclable, la somme de 689,85 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux effectués au 2 avril 2019.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

E) Paiement à effectuer à « *A1 Lignes Jaune* »

Pour le projet de marquage de la chaussée 2019, la somme de 81 718,79 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif no 1 pour les travaux exécutés jusqu'au 20 mai 2019.

Que cette dépense financée par le fonds d'administration soit imputée au poste budgétaire 02.350.00.520.

F) Paiement à effectuer à « *Michel De Bellefeuille inc.* »

Pour le projet de construction d'un chalet pour la piscine municipale, la somme de 15 929,23 \$, toutes taxes incluses, représentant le décompte progressif n° 2 pour les travaux d'excavation, de fondation et de dalle pour le bâtiment B du chalet de la piscine municipale au 29 mai 2019.

Que cette dépense financée par le Règlement numéro 875 soit imputée au poste comptable 22.700.20.034.

2019-06-186 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 867 - OCTROI D'UN MANDAT POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN DUHAMEL PHASE 3

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour le contrôle qualitatif des travaux pour le projet de réfection du chemin Duhamel Phase 3 à la firme « *Groupe ABS* », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 33 285,26 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2019-06-187 SUJET : DÉPENSE FINANCÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 867 - OCTROI D'UN MANDAT POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES TRAVAUX POUR LE PROJET DE RÉFECTION DU CHEMIN DUHAMEL PHASE 4

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## VILLE DE PINCOURT

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à octroyer un mandat pour le contrôle qualitatif des travaux pour le projet de réfection du chemin Duhamel Phase 4 à la firme « *Laboratoire GS inc.* », suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 23 966,64 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le Règlement d'emprunt 867 soit imputée au poste comptable 22.300.10.867.

2019-06-188      SUJET :      DÉPENSES FINANÇÉES PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ –  
PROJET EXPÉRIMENTAL DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DE  
L'AGRILE DU FRÊNE – ACHATS DIVERS

---

Considérant la résolution 2019-02-045, adoptée par le conseil municipal de la Ville de Pincourt en séance régulière le 12 février 2019 octroyant un mandate de trois (3) ans à la firme « *GDG Environnement / INRS / Ressources naturelles Canada* » pour un projet expérimental de contrôle biologique de l'agrile du frêne, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, à procéder à divers achats pour la mise en place et le suivi du projet auprès de divers fournisseurs reconnus pour une somme maximale de 2 280,37 \$, toutes taxes incluses.

Que ces dépenses financées par le surplus non réservé soient imputées au poste comptable 22.320.00.497.

2019-06-189      SUJET :      DÉPENSE FINANÇÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ – OCTROI D'UN  
MANDAT POUR LA MODIFICATION DES MURS EN BÉTON POUR  
L'APPUI DE STRUCTURE DE LA DALLE DANS LE CADRE DU  
PROJET DE CONSTRUCTION DU CHALET DE LA PISCINE  
MUNICIPALE DE PINCOURT

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'entériner le mandat octroyé par la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures, madame Line St-Onge, auprès de « *Debelcam Construction inc.* » pour la modification des murs en béton pour l'appui de structure de la dalle dans le cadre du projet de construction du chalet de la piscine municipale de Pincourt, pour somme de 7 548,11 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le surplus réservé soit imputée au poste budgétaire 02.746.00.531.

2019-06-190      SUJET :      AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2019-05-147 - DÉPENSE  
FINANÇÉE PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 875 – MANDAT POUR  
LA CONSTRUCTION DES MURS ET DU TOIT DU BÂTIMENT  
MÉCANIQUE DU CHALET DE LA PISCINE MUNICIPALE DE  
PINCOURT

---

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## VILLE DE PINCOURT

D'amender la résolution 2019-05-147 – Dépense financée par le Règlement numéro 875 – Mandat pour la construction des murs et du toit du bâtiment mécanique du chalet de la piscine municipale de Pincourt en changeant :

*« pour une somme maximale de 83 019,16 \$ toutes taxes incluses. »*

par

*« pour une somme maximale de 99 000 \$ toutes taxes incluses. ».*

2019-06-191 SUJET : AUTORISATION D'ALLER EN APPEL D'OFFRES PUBLIC – TRAVAUX DE MISE À JOUR DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'USINE DE TRAITEMENTS DES EAUX USÉES

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la directrice du Service des travaux publics et des infrastructures à aller en appel d'offres public pour les travaux de mise à jour du système de contrôle de l'usine de traitement des eaux usées.

2019-06-192 SUJET : AMENDEMENT À LA RÉOLUTION 2019-05-158 - DÉPENSE EN IMMOBILISATION FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MOBILIER URBAIN » - ACHAT DE MEUBLES DE RANGEMENT POUR LE COMPTOIR DU PRÊT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De modifier les mots :

*auprès de « Moes Wood Arts »*

par :

*auprès de « Monsieur Maurice Richard ».*

2019-06-193 SUJET : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SUBVENTION – APPEL DE PROJETS 2019-2020 DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA DÉMARCHE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Considérant que la Ville procèdera en 2019-2020 au renouvellement de sa Politique de développement social, laquelle fait office de politique pour « Municipalité amie des aînés » ;

Considérant l'appel de projets 2019-2020, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De mandater le comité de suivi de la politique de développement social à agir à titre de comité de pilotage ;

## VILLE DE PINCOURT

De mandater madame la conseillère Denise Bergeron à titre de responsable de la démarche au niveau des élus et madame Célia Corriveau, chef de Division développement social et culturel, à titre de responsable de la démarche du point de vue administratif ;

D'autoriser madame Célia Corriveau à présenter une demande de subvention dans le cadre de l'appel de projets 2019-2020 du Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés ;

Que la Ville s'engage à collaborer au financement du projet pour une somme maximale de 1 000 \$.

2019-06-194      SUJET :      DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT – ACHAT ET INSTALLATION – SYSTÈME D'ÉTAIEMENT HYDRAULIQUE

Considérant les recommandations de la Commission de sécurité publique du 27 mai 2019, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le directeur du Service d'urgence et de protection incendie, monsieur Yanick Bernier, à procéder à l'achat d'un système d'étalement hydraulique et à octroyer un mandat pour son installation auprès de divers fournisseurs reconnus, suivant recherche de prix, pour une somme maximale de 24 719,63 \$, toutes taxes incluses.

Que cette dépense financée par le fonds de roulement soit imputée au poste comptable 22.220.40.045.

Que cet emprunt au fonds de roulement soit remboursé en cinq (5) paiements annuels égaux de 4 943,93 \$ à compter de l'exercice financier 2020.

2019-06-195      SUJET :      NOMINATION D'UNE NOUVELLE RUE – CHEMIN DES TOURS (LOT 1 724 176)

Considérant la recommandation de la Commission des infrastructures, des travaux publics et de l'aménagement du territoire du 27 mai 2019, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De nommer « chemin des Tours » la rue projetée (lot 1 724 176).

2019-06-196      SUJET :      PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA) – PROJET « GM / CADILLAC » – 2000 BOULEVARD DU TRAVERSIER

Considérant les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme du 4 juin 2019, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## VILLE DE PINCOURT

D'accepter le plan d'implantation et d'intégration architecturale déposé par « *Monsieur Claude D. Pigeon, architecte* » présenté par « *Chevrolet Buick GMC de l'île Perrot* » pour un projet de construction d'un nouveau bâtiment, la modification d'une partie de la façade du bâtiment existant ainsi que le plan de lotissement déposé par la firme « *Legault-Trudeau, arpenteurs-géomètres* » pour le 2000 boulevard du Traversier.

2019-06-197 SUJET : TENUE DES COMMISSIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – MAI 2017

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De reconnaître la tenue des commissions du conseil municipal comme suit :

Commission générale élargie

- 6 mai 2019
- 22 mai 2019

Commission des infrastructures, travaux publics et aménagement du territoire

- 27 mai 2019

Commission de sécurité publique

- 27 mai 2019

Commission d'administration et de finances

- 28 mai 2019

2019-06-198 SUJET : ADOPTION ET PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER AU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 781-04 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 781 – RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION, TEL QU'AMENDÉ

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 781-04 – Règlement modifiant le Règlement numéro 781 – Règlement de construction, tel qu'amendé, en séance ordinaire le 9 avril 2019 sous la résolution 2019-04-124 ;

Considérant l'adoption du projet de règlement numéro 781-04 en séance ordinaire le 14 mai 2019 sous le numéro 2019-05-165 ;

Considérant la résolution 2019-05-173 décrétant la tenue d'une assemblée publique de consultation le 11 juin 2019 et la tenue de ladite assemblée, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de Règlement numéro 781-04 – Règlement modifiant le Règlement numéro 781 – Règlement de construction, tel qu'amendé, de façon à :

## VILLE DE PINCOURT

- Assujettir la construction de bâtiment dans les zones H6-09 et H6-10 aux dispositions du guide relatif à la construction sur un lieu d'élimination désaffecté (Article 65, L.Q.E.) ;
- Assujettir la construction des immeubles d'habitation dans les zones C1-28 et H1-31 aux dispositions concernant l'insonorisation d'un bâtiment à proximité de l'autoroute 20 ;
- Modifier les normes relatives aux fondations de certains agrandissements de bâtiments.

Que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement 781-04 ait lieu du 12 au 21 juin 2019 inclusivement, ou à toute autre date déterminée par le greffier.

2019-06-199      SUJET :      ADOPTION ET PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER AU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 780-20 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 780 – RÈGLEMENT DE ZONAGE ET DE PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE, TEL QU'AMENDÉ

---

Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 780-20 – Règlement modifiant le Règlement de zonage et plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 780, tel qu'amendé, en séance ordinaire le 9 avril 2019 sous la résolution 2019-04-123 ;

Considérant l'adoption du projet de règlement numéro 780-20 en séance ordinaire le 9 avril 2019 sous la résolution 2019-04-127 ;

Considérant la résolution 2019-05-173 décrétant la tenue d'une assemblée publique de consultation le 11 juin 2019 et la tenue de ladite assemblée, il est

PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le second projet de Règlement numéro 780-20 – Règlement modifiant le Règlement numéro 780 – Règlement de zonage et plans d'implantation et d'intégration architecturale, tel qu'amendé, de façon à :

- Ajouter des dispositions particulières applicables à un usage additionnel « Hébergement de type gîte touristique » ;
- Ajouter l'usage communautaire intensif « Antenne de transmission et de réception d'ondes de télécommunication (radio, télévision, téléphone) » comme usage spécifiquement autorisé dans la zone C3-01.

Que la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le Règlement 780-20 ait lieu du 12 au 21 juin 2019 inclusivement, ou à toute autre date déterminée par le greffier.

2019-06-200      AVIS DE      MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT – TRAVAUX DE MISE À JOUR DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE L'USINE DE TRAITEMENTS DES EAUX USÉES

---

Madame la conseillère Denise Bergeron annonce qu'un règlement d'emprunt pour les travaux de mise à jour du système de contrôle de l'usine de traitements des eaux usées sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.

## VILLE DE PINCOURT

- 2019-06-201 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT – REMPLACEMENT DE L'ÉLECTRO-DÉSHYDRATATEUR (CKB) DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
- 
- Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel annonce qu'un règlement d'emprunt pour le remplacement de l'électro-déshydratateur (CKB) de l'usine de traitement des eaux usées sera déposé sur la table du conseil pour être adopté lors d'une séance tenue à une date ultérieure.
- 2019-06-202 AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 509-12 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 509, TEL QU'AMENDÉ, CONCERNANT L'AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT
- 
- Madame la conseillère Diane Boyer dépose le projet de règlement numéro 509-12 intitulé *Règlement numéro 509-12 amendant le Règlement numéro 509, tel qu'amendé, concernant l'augmentation du fonds de roulement* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.
- 2019-06-203 AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 886-01 – RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 886 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE, LE BON GOUVERNEMENT ET LE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL (RMH 460-2018)
- 
- Monsieur le conseiller Alexandre Wolford dépose le projet de règlement numéro 886-01 intitulé *Règlement numéro 886-01 amendant le Règlement numéro 886 concernant la paix, l'ordre, le bon gouvernement et le bien-être général (RMH 460-2018)* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.
- 2019-06-204 SUJET : ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 846-03 – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 846 RELATIF AU STATIONNEMENT, TEL QU'AMENDÉ
- 
- Considérant la présentation de l'avis de motion du Règlement numéro 846-03 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 relatif au stationnement, tel qu'amendé, en séance ordinaire le 12 mars 2019 sous la résolution 2019-03-089, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
APPUYÉ PAR Monsieur le conseiller Alexandre Wolford  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
- D'adopter le projet de Règlement numéro 846-03 – Règlement modifiant le Règlement numéro 846 relatif au stationnement, tel qu'amendé.
- 2019-06-205 SUJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – SUPERFICIE MINIMALE AU SOL – PROJET GM / CADILLAC SUR LE BOULEVARD DU TRAVERSIER
- 
- Considérant la demande de dérogation mineure formulée pour le site de Chevrolet Buick GMC de l'Île Perrot ;
- Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme le 4 juin 2019 relativement à cette dérogation mineure, il est
- PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Claudine Girouard-Morel  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Denise Bergeron  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

## VILLE DE PINCOURT

D'accepter les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et d'autoriser le greffier à procéder selon l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* pour donner suite à la demande de dérogation mineure concernant le site de Chevrolet Buick GMC de l'Île Perrot, afin de permettre la réduction de la superficie minimale au sol de 1 500 mètres carrés à 1 290 mètres carrés pour le bâtiment projeté de la concession Cadillac sur le boulevard du Traversier.

2019-06-206 AVIS DE MOTION ET ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 892 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 361 500 \$, COUVRANT LA PART DES TIERS BÉNÉFICIAIRES, DANS LE CADRE DU PROJET DU DOMAINE DE LA POINTE AINSI QUE POUR LES TRAVAUX D'ASPHALTAGE, DE POSE DE BORDURES ET D'ÉCLAIRAGE SUR LE CHEMIN DE LA COOPÉRATIVE.

---

Madame la conseillère Denise Bergeron dépose le projet de *Règlement numéro 892 – Règlement décrétant un emprunt de 361 500 \$, couvrant la part des tiers bénéficiaires, dans le cadre du projet du Domaine de la Pointe ainsi que pour les travaux d'asphaltage, de pose de bordures et d'éclairage sur le chemin de la Coopérative* et mentionne que ledit règlement sera adopté à une séance subséquente.

2019-06-207 SUJET : AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE – DOMAINE DE LA POINTE

---

Considérant la vente des terrains à Habitations Voyer – Domaine de la Pointe inc., il est

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Sam Ierfino  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser le maire, monsieur Yvan Cardinal, et le directeur général, monsieur Michel Perrier, à signer, pour et au nom de la Ville de Pincourt, le protocole d'entente.

#### PÉRIODE DE QUESTIONS :

La période de questions a débuté à 19 h 48 et s'est terminée à 20 h 19.

2019-06-208 SUJET : LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JUIN 2019

---

PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller René Lecavalier  
APPUYÉ PAR Madame la conseillère Diane Boyer  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

À 20 h 19, de lever la Séance ordinaire du 11 juin 2019.

---

YVAN CARDINAL  
MAIRE

---

DANIELLE CARBONNEAU  
ASSISTANTE-GREFFIÈRE